



REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DE L'AVEYRON

Extrait du registre des délibérations  
de la Commune Saint-Jean-et-Saint-Paul  
Séance du 26 janvier 2024

Nombre de conseillers :

En exercice .....10  
Présents .....6  
Votants .....6  
Exprimés .....9

Date de la convocation : 19/01/2024

Date d'affichage : 19/01/2024

L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE,

Le vingt-six à vingt heures trente,

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-JEAN-ET-SAINT-PAUL, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle Grange aux Marnes,

Sous la présidence de Madame CALMELS Anne, Maire

**PRESENTS** : CALMELS Anne, FABRE Cédric, GARAMPON Olivier, LADET Mathieu, SENTRY Michel, VERLAGUET Mathieu.

**ABSENTS EXCUSES** : BRUN Christophe, LAYRAL Emmanuel, SAUVEPLANE Pierre, RODIER Jean-Jacques.

**PROCURATION** : BRUN Christophe a donné procuration à GARAMPON Olivier, LAYRAL Emmanuel a donné procuration à FABRE Cédric, SAUVEPLANE Pierre a donné procuration à CALMELS Anne.

SEANCE N°2024-1  
DELIBERATION N°2024-1-1  
INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE – Fonctionnement des assemblées –  
Désignation du secrétaire de séance

Vu l'article L 2121-15 du CGCT ;

**Considérant qu'** « au début de chacune de ses séances, le conseil municipal nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire ».

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,  
décide à neuf voix pour,

- **de désigner** FABRE Cédric pour remplir cette fonction.

*Ainsi délibéré les jours, mois et an susdits  
Ont signé les membres présents*

*Le Maire  
CALMELS Anne  
Acte dématérialisé*

**Acte rendu exécutoire**

- par flux de télétransmission à la sous-préfecture le 1<sup>er</sup> février 2024
- par publication sur le site Internet [www.saintjeanetsaintpaul.fr](http://www.saintjeanetsaintpaul.fr) le 1<sup>er</sup> février 2024

Le Maire  
CALMELS Anne

Le secrétaire de séance  
FABRE Cédric

Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse, 68, rue Raymond IV B.P. 7007 31068 Toulouse Cedex 07 dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication, par courrier postal ou par l'application Télérecours accessible à l'adresse suivante : <http://www.telerecours.fr>.